

ENTRETIEN DU TEXTILE PRIME SYNDICALE 2023

A partir du 15 novembre 2023, une prime syndicale de

145 €

sera payée aux ouvriers de l'entretien du textile

L'attestation est envoyée à votre domicile à partir de fin septembre 2023. Introduisez donc votre attestation de prime syndicale aussitôt que possible auprès de votre section locale FGTB ! Plus d'infos :

www.accg.be